

RCS : NIMES Code greffe : 3003

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NIMES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00231 Numéro SIREN : 793 277 971 Nom ou dénomination : A QUI LOU SUD

Ce dépôt a été enregistré le 11/08/2022 sous le numéro de dépôt B2022/012499

B 22-012488

Désignation de l'entreprise <u>SAS AQUI LOU SUD</u>										Néant ☐ *															
Adresse de l'entreprise <u>258 Lieu Dit la Rouvière 30440 SUMENE</u>																									
SIRET <table><tr><td>7</td><td>9</td><td>3</td><td>2</td><td>7</td><td>7</td><td>9</td><td>7</td><td>1</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>1</td><td>6</td></tr></table>												7	9	3	2	7	7	9	7	1	0	0	0	1	6
7	9	3	2	7	7	9	7	1	0	0	0	1	6												
Durée de l'exercice en nombre de mois * <table><tr><td>1</td><td>2</td></tr></table> Durée de l'exercice précédent * <table><tr><td>1</td><td>2</td></tr></table>												1	2	1	2										
1	2																								
1	2																								
Exercice N clos le <table><tr><td>3</td><td>1</td><td>1</td><td>2</td><td>0</td><td>2</td><td>1</td></tr></table>												3	1	1	2	0	2	1							
3	1	1	2	0	2	1																			
ACTIF																									
										Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3											
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilitisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012																				
		Autres *	014		016																				
	Immobilitisations corporelles *		028	30 620	030	27 456				3 164															
	Immobilitisations financières * (1)		040		042																				
	Total I (5)		044	30 620	048	27 456				3 164															
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050	1 071	052				1 071															
		Marchandises *		060	710	062				710															
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066																				
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070																				
			Autres * (3)	072	7	074				7															
	Valeurs mobilières de placement		080		082																				
	Disponibilités		084	14 854	086					14 854															
	Charges constatées d'avance *		092		094																				
	Total II		096	16 642	098					16 642															
	Total général (I + II)		110	47 262	112	27 456				19 806															
PASSIF																									
Exercice N 1 NET																									
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120						1 000																
	Écarts de réévaluation		124																						
	Réserve légale		126						34																
	Réserves réglementées *		130																						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)		131						654																
	Report à nouveau		134																						
	Résultat de l'exercice		136						1 530																
	Provisions réglementées		140																						
	Total I		142						3 218																
Provisions pour risques et charges		154																							
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156																						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164																						
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166						192																
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169	15 990					16 396																
	Produits constatés d'avance		174																						
Total III		176						16 588																	
Total général (I + II + III)		180						19 806																	
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195																		
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	3 381																	
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184																		
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD																									

②

COMPTÉ DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		SAS AQUI LOU SUD		Néant ☐		
A – RÉSULTAT COMPTABLE				Formulaire déposé au titre de l'IR		018		
						Exercice N clos le 13/11/2021		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210	66 258	
	Production vendue	Biens } dont export et livraisons intracommunautaires	215		214			
			217		218			
					222			
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						
	Production immobilisée *				224			
	Subventions d'exploitations reçues					226		
Autres produits					230	1		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	66 259	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234	41 584	
	Variation de stocks (marchandises) *					236	(374)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240	(589)	
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	15 709	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)			243	597	244	621
	Rémunérations du personnel *					250	4 855	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	1 798	
	Dotations aux amortissements *					254	482	
	Dotations aux provisions					256		
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259			262	385	
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260					
Total des charges d'exploitation (II)						264	64 471	
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						270	1 788	
Produits financiers (III)			280			294		
Produits exceptionnels (IV)						290		
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347			300	258	
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348					
Impôt sur les bénéfices * (VII)						306		
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)						310	1 530	
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	1 530	314		
Régime d'impôt	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318				
	Provisions non déductibles *			322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324				
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999		
Deductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
	Entreprises nouvelles (44. sixies)	986		ZFU-TE (44. octies A)	987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sixies A)	989			
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindecies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991						
	ZFANG 44. quaterdecies	345		Investissements outre-mer	344			
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (H. quaterdecies)	993			
	Crédence due au report en arrière du déficit				346		350	
	Deduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	655		Deduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643			
	Deduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645		Deduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647			
Deduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648		Deduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)	641				
Deduction exceptionnelle (Art 39 decies F)	990		Deduction exceptionnelle (Art 39 decies G)	649				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfices col. 1	Déficit col. 2	
						352	1 530	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356			
	Déficits antérieurs reportables *	6 099	dont imputés sur le résultat :				360	1 530
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfices col. 1	Déficit col. 2	
						370	372	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : <u>SAS AQUI LOU SUD</u>								Néant ☐ *	
I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	4 640	442	751	444		446	5 391		
	Installations générales agencements divers	450		452	2 030	454		456	2 030		
	Matériel de transport	460	22 599	462		464		466	22 599		
	Autres immobilisations corporelles	470		472	600	474		476	600		
Immobilisations financières		480		482		484		486			
TOTAL		490	27 239	492	3 381	494		496	30 620		
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Fonds commercial		495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	4 376	532	316	534		536	4 692		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542	103	544		546	103		
	Matériel de transport	550	22 599	552		554		556	22 599		
	Autres immobilisations corporelles	560		562	62	564		566	62		
TOTAL		570	26 975	572	482	574		576	27 456		
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
	Court terme *				Long terme						
	①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595			
TOTAL					596	585	597	599			

SAGE Experts-comptables janvier 2022

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

SAS AQUI LOU SUD

S.A.S. au capital de 1 000,00 Euros
Siège social : 258 Lieu Dit la Rouvière
30440 SUMENE
R.C.S : 793277971

Rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2021

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31/12/2021 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles retenues pour l'exercice précédent.

L'annexe aux comptes annuels comporte toutes explications complémentaires.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de **66 258,17** Euros contre **83 371,00** Euros au titre de l'exercice précédent.

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à **64 471,28** Euros pour l'exercice, contre **68 101,13** Euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- Les autres achats et charges externes ressortent à **15 708,80** Euros au 31/12/2021 contre **11 469,94** Euros pour l'exercice précédent.
- Les impôts et taxes ressortent à **620,96** Euros au 31/12/2021 contre **590,00** Euros pour l'exercice précédent.
- Les salaires et traitements ressortent à **4 854,79** Euros au 31/12/2021 contre **5 054,17** Euros pour l'exercice précédent, et les charges sociales correspondantes à **1 798,39** Euros au 31/12/2021 et **1 947,03** Euros pour l'exercice précédent.
- Les dotations aux amortissements et provisions, quant à elles, ressortent à **481,58** Euros au 31/12/2021 contre **467,03** Euros pour l'exercice précédent.

Enfin, le résultat exceptionnel s'établit à **-258,00** Euros au 31/12/2021, contre **-707,00** Euros au titre de l'exercice précédent.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat net se solde par un bénéfice de **1 529,90** Euros contre un bénéfice de **20 065,07** Euros au titre du précédent exercice.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2021 ainsi que l'évolution de leurs principaux postes par rapport à l'exercice précédent.

Bilan :

A l'actif:

- Les valeurs immobilisées brutes sont de **30 619,81** Euros, les amortissements et provisions correspondants de **27 456,19** Euros, soit un montant net de **3 163,62** Euros contre un montant net pour l'exercice précédent de **264,23** Euros.
- Les stocks et en-cours de production nets ressortent à **1 781,37** Euros, contre **818,41** Euros pour l'exercice précédent.
- Les créances et disponibilités nettes sont de **14 861,04** Euros, contre **18 348,98** Euros pour l'exercice précédent.

Au passif:

- Les capitaux propres s'élèvent à **3 218,17** Euros, contre **1 688,27** Euros pour l'exercice antérieur.
- Les emprunts et dettes ressortent à **16 587,86** Euros contre **17 743,35** Euros l'année précédente.

Compte de résultat :

Les produits d'exploitation ressortent à **66 259,18** Euros au 31/12/2021, contre **88 873,20** Euros pour l'exercice précédent.

La marge brute sur marchandises s'élève à **25 047,71** Euros, soit **37,80 %** pour l'exercice clos le 31/12/2021, contre **35 273,00** Euros, soit **42,31 %** l'année précédente.

Le résultat d'exploitation s'établit à **1 787,90** Euros, contre **20 772,07** Euros au titre de l'exercice précédent.

Résultats - Affectation :

L'exercice clos le **31/12/2021** fait ressortir un **bénéfice de 1 529,90** Euros.

Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la façon suivante :

- A la réserve légale, pour un montant de 65,59 Euros
- Aux autres réserves pour un montant de 1 464,31 Euros

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois précédents exercices.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

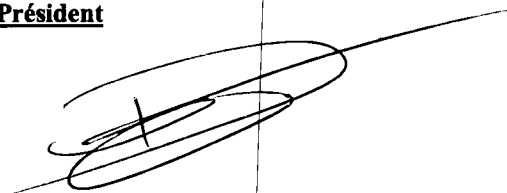
Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérant, pour l'exercice écoulé.

Fait à SUMENE

Le 13/06/2022

Le Président



SAS AQUI LOU SUD
Société par Actions Simplifiée
au capital de 1 000,00 Euros
Siège social : 258 Lieu Dit la Rouvière
30440 SUMENE
R.C.S : 793277971

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/06/2022

Le 30/06/2022,
à 8H,

Les associés de la société **SAS AQUI LOU SUD**, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation du Président.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Le Président constate que les associés présents ou représentés remplissent les conditions de quorum et de majorité déterminés dans les statuts.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés ;
- la feuille de présence (à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés) ;
- le rapport de gestion du Conseil d'administration ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2021 ;
- le texte des questions écrites adressées par les associés dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion du conseil d'administration,

Le Président ouvre la discussion.

Le Président répond d'abord aux questions écrites des associés.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Résolution n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2021 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2021 lesquels font apparaître un bénéfice de 1 529,90 Euros.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 2

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le 31/12/2021 faisant ressortir un bénéfice de 1 529,90 Euros.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de 1 529,90 Euros, de la façon suivante :

- A la réserve légale, pour un montant de 65,59 Euros
- Aux autres réserves pour un montant de 1 464,31 Euros

Rappel des dividendes distribués

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices (art. 243 Bis du code général des impôts).

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 3

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts.

Résolution n° 4

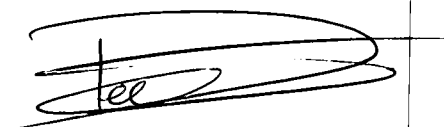
L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par tous les associés présents.

Le Président et les associés



SAS AQUI LOU SUD
S.A.S. au capital de 1 000,00 Euros
Siège social : 258 Lieu Dit la Rouvière
30440 SUMENE
R.C.S : 793277971

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/06/2022
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée décide d'affecter un bénéfice de 1 529,90 Euros, de la façon suivante :

- A la réserve légale, pour un montant de 65,59 Euros
- Aux autres réserves pour un montant de 1 464,31 Euros

Pour copie certifiée conforme
Le Président du Conseil d'Administration

